

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Actes des sociétés (A)
- Dépôt le 05/08/2024 - 14645 - 1982 B 00253 - 324 263 763 - INSTITUT REGIONAL POUR LE
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL SARL

**INSTITUT REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL
IDECO**

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 14 000 €

SIEGE SOCIAL : VILLA MARCEL 8 RUE MARGUERITE

34000 MONTPELLIER

324 263 763 RCS MONTPELLIER

(CI-APRES LA « SOCIETE »)

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 25 JUILLET 2024

SARL JANVIER, société à responsabilité limitée au capital de 80 000 € ; dont le siège est sis VILLA MARCEL, 8 RUE MARGUERITE, 34000 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 931 353 064, représentée par Vincent HUGONNET et Benoit DURASNEL en leur qualité de co-Gérants,

Titulaire de 175 actions de la Société,

SARL DPNEWS, société à responsabilité limitée au capital de 73 000 € ; dont le siège est sis VILLA MARCEL, 8 RUE MARGUERITE, 34000 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 494 313 695, représentée par Benoit DURASNEL en qualité de co-Gérant,

Titulaire de 700 actions de la Société

Seuls associés de la Société et agissant conformément à l'article 20 des statuts de la Société qui prévoit que les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte sous signature privée,

ONT PRIS A L'UNANIMITÉ LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Constat de la démission de Vincent HUGONNET de ses fonctions de Président,
- Nomination de la société JANVIER en qualité de Présidente de la Société,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Démission des fonctions du Président actuel

La collectivité des associés **PREND ACTE** que Monsieur Vincent HUGONNET a été nommé comme Président de la Société par décisions unanimes en date du 26 juin 2024, dans l'attente de l'immatriculation définitive de la société JANVIER au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Cette immatriculation étant réalisée depuis le 24 juillet 2024, la collectivité des associés constate la démission automatique des fonctions de Monsieur Vincent HUGONNET, prenant effet ce jour, conformément aux termes des décisions unanimes des associés de la Société en date du 26 juin 2024.

Monsieur Vincent HUGONNET déclare ainsi démissionner et n'avoir aucune réclamation ou demande d'indemnité à formuler à la Société au titre des fonctions de Président exercées jusqu'à ce jour, ce dont prend acte la collectivité des associés qui donne effet ce jour à la démission de Monsieur Vincent HUGONNET.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME DECISION

Nomination du nouveau Président de la Société

En conséquence de la première décision, la collectivité des associés nomme, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, en qualité de Président de la Société :

SARL JANVIER,

société à responsabilité limitée au capital de 80 000 € ;
dont le siège est sis VILLA MARCEL, 8 RUE MARGUERITE, 34000 MONTPELLIER,
931 353 064 RCS MONTPELLIER

représentée par Vincent HUGONNET et Benoit DURASNEL en leur qualité de co-Gérants,

La SARL JANVIER représentée par Monsieur Vincent HUGONNET et Benoit DURASNEL accepte les fonctions de Président et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Conformément aux dispositions des statuts, le Président assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Il sera investi dans les limites légales et statutaires des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Sa rémunération sera fixée par une décision ultérieure des associés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME DECISION

Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

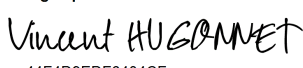
La collectivité des associés **DONNE** tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra au regard des décisions ci-dessus.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés et le nouveau Président sera conservé dans les archives de la Société.

Fait par voie électronique,

Le 25 juillet 2024

Signé par :

44F4D9EDF6404CF...

Bon pour démission de mes fonctions de Président

VINCENT HUGONNET
« *Bon pour démission de mes
fonctions de Président* »

DocuSigned by:

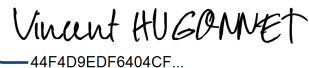
8EBC3D4D289E4FF...

**P/ SARL DPNEWS
BENOIT DURASNEL**

DocuSigned by:

8EBC3D4D289E4FF...

Bon pour acceptation des fonctions de Président

Signé par :

44F4D9EDF6404CF...

Bon pour acceptation des fonctions de Président

**P/ SARL JANVIER
BENOIT DURASNEL ET VINCENT HUGONNET**
« *Bon pour acceptation des fonctions de Président* »